



Le Pêcheur de Marne la Vallée

lepecheurdemarnelavallee.fr

Le Président
Le Guyader Fabrice
La Secrétaire
Favre Pierre Jean
Tél. 06.36 49 11 88
Lepecheurdemarnelavallee77@gmail.com
lepecheurdemarnelavallee.fr

Jablins,

PROCES VERBAL

le 26/02/2020

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 FEVRIER 2020

Étaient présents :

M. LE GUYADER Fabrice
M. RAMAND Daniel
M. LE POULAIN Jean-Marie
M. DEMILLY Stéphane
M. AUGER Christophe
M. VOIGNIER Pierre
M. DELESTRE Mathieu
M. FUENTES Jean
M. THEISSE Jacques
M. MONTAZAUD Jérémy
M. COTEL Jérémy
M. DOMPS Maxime
M. CARON Arnaud

Président d'honneur :

M. LEJEUNE Christian
M. ZIZA Jean

Étaient excusés :

M. GENESTOUX Frédéric (garde pêche)
M. MAILLERT Dominique
M. FAVRE Pierre Jean
Mme DEPREZ Laëtitia

Le Président remercie l'assemblée pour leur participation, remercie la Mairie de Torcy pour le prêt de la salle.

M. LE GUYADER remercie les présents à l'assemblée générale et présente les nouveaux arrivants.

M. LE GUYADER remercie également tous les membres du Conseil d'Administration pour le travail accompli par chacun au cours de l'année 2019. Il remercie aussi tous les bénévoles et tous les organismes tels que le SAN qui sont toujours présents. Je remercie nos dépositaires de carte pour le travail fourni

avec des remerciements particuliers à DECATHLON Pontault Combault et Croissy Beaubourg pour la vente des permis et de notre carte des étangs.

Présentation

M. LE GUYADER présente le nouveau bureau de l'AAPPMA qui l'épaulera.

Membres du bureau :

Président : M.LE GUYADER

Vice-président : M.LE POULAIN Jean-Marie

Vice-président : M. MAILLERET Dominique

Trésorier : M.RAMAND Daniel

Trésorier adjoint : Team Sensas

Secrétaire : M.FAVRE Pierre Jean

Responsable communication : Mme DEPREZ Laetitia

Responsable informatique : DELESTRE Mathieu

Membres du conseil d'administration :

M.AUGER Christophe

M.DEMILLY Stéphane

M. VOIGNIER Pierre

M. CARRON Arnaud

M. MONTAZAUD Jérémy

M. COTEL Jérémy

M. DOMPS David

M. THEISSE Jacques

Nouveaux membres :

M. DELAGE Jean Pierre

M.GUERIN Philippe

M.DOMPS Maxime

M.FONTAINE Éric

Gardes pêche :

M.GENESTOUX Frédéric

M. VOIGNIER Pierre

En formation début mars de 4 nouveaux gardes à la fédération.

Projet de création d'une école de pêche intitulée Atelier Pêche Nature, dirigée par M. jean FUENTES.

Daniel RAMAND assure la fonction de secrétaire en l'absence du secrétaire en titre souffrant et passe à la lecture du compte rendu de l'Assemblée générale du 24février 2019.

Par vote à main levée.

M.RAMAND présente le bilan financier effectué sur l'année 2019.

Par vote à main levée.

Il présente aussi le bilan prévisionnel 2020.

Cartes de pêche :

- bilan des ventes de permis de pêche 2019.

1 290 Membres actifs

Prix des permis pour cette année :

Permis Interfédéral	100 euros
Permis de Seine et Marne	78 euros
Permis "Femme" 1 ligne	35 euros
Permis Mineur de 12 à 18 ans	21 euros
Permis Découverte - de 12 ans	6 euros
Permis Journalier	13 euros
Permis des étangs	12 euros

Le Président annonce qu'il y a eu une hausse sur les permis de pêche en 2020.

Disponible sur Internet.

Il explique aussi au pêcheur que pour l'année 2020, il faudra prendre leur permis sur internet.

Il précise que les dépositaires Décathlon Croissy Beaubourg et Pontault Combault qui se sont mis à la ventes de nos permis par internet depuis Janvier 2017 fonctionne très bien.

CALENDRIER DES ACTIVITES 2020 DE LA SECTION MOUCHE SORTIE RIVIERES ET RESERVOIRS.

Mars 2020

Samedi 14 mars : Journée d'initiation à la pêche à la mouche à l'étang du BEP 22 à Chessy.

Avril 2020

Vendredi 3 avril : Pêche à la mouche dans le réservoir du Danica Dordives.

Carte à la journée (35€).

Départ 7h de Lesches.

Mai 2020

Lundi 4 mai : Pêche à la mouche au domaine de Coyolles dans l'Aisne.

Carte demi-journée (39€).

Départ 12h de Lesches.

Vendredi 29 mai : Pêche à la mouche dans le Rognon en Haute Marne.

Waders autorisés et timbre EHGO nécessaire.

Départ 5h de Lesches.

Juin 2020

Mercredi 3 juin : Pêche à la mouche dans la Seine dans l'Aube

Waders autorisés et timbre EHGO nécessaire.

Samedi 6 au 13 Juin : Pêche à la mouche dans les Vosges

Septembre 2020

Samedi 19 septembre : Concours de Pêche à la mouche au BEP 22 à Chessy près du SAN.

Concours de 13h30 à 17h.

Octobre 2020

Jeudi 15 et Vendredi 16 Octobre : Pêche à la mouche dans le réservoir du Neptune dans le Morvan.

Waders et float-tube autorisés.

Carte à la journée 25€ (Hébergement chalets du camping de Saulieu, 20€)

Départ de Lesches 5h30.

NOTA : Pour toutes ces activités il est nécessaire de s'inscrire quelques jours à l'avance auprès de Jean-Marie LE POULAIN (tél. 06 09 26 95 41)

Ateliers montage de mouches : Tout le 1er vendredis du mois (hors vacances scolaires) à 20 h 30 Salle des fêtes de Lesches.

Compétition

TEAM SENSAS MARNE LA VALLEE

Le président, Didier DESHAYES présente sa section, ses résultats et son programme.

Le président les félicite pour leurs différentes qualifications aux épreuves départementales et nationales.

INITIATION :

Le président précise qu'il y aura comme chaque année des initiations de pêche aux enfants.

RAPPEL : pour les initiations, il n'y a pas besoin de permis

Activités et concours 2020 :

Le détail des manifestations sera publié sur le site « lepecheurdemarnelavallee.fr » et sur la page Facebook de l'association.

FORUM, SITE ET COMPTE FACEBOOK :

Mr.LE GUYADER réitère son invitation à visiter régulièrement notre Forum, qui est amené à rassembler de plus en plus toutes les informations utiles. Il nous invite également à se servir de notre site et éventuellement de notre compte Facebook comme moyen de communication. Seront partagés sur ces sites les dates de concours à venir (prévisionnelles ou fixées) et toutes les informations à savoir.

Voici quelques modifications du règlement intérieur :

Ensemble des étangs.

Les carpes et les black-bass doivent être remis à l'eau obligatoirement.

Il est conseillé d'écraser les arpillons pour protéger les poissons.

Etang de l'Ecluse à Noisiel.

Cet étang est aleviné régulièrement en truites. Pendant les 10 jours suivant un alevinage, une seule canne est autorisée. Les dates des alevinages seront indiquées sur notre site « lepecheurdemarnelavallee.fr ».

La pêche avec des asticots est autorisée mais pas l'amorçage. Le nombre de prise est limité à 4 truites par jour et par personne.

La pêche est interdite la veille des concours à truites. (Voir dates sur le site).

Etang du Beauregard à Noisiel.

Cet étang est entièrement en « no kill » (remise à l'eau obligatoire de tous les poissons).

Les hameçons doivent être sans ardillon et les bourriches interdites.

La pêche au vif est interdite sur cet étang.

L'étang est réservé pour la pêche au leurre.

Etang de l'Île Mystérieuse à Bussy Saint Georges.

Cet étang est un Carpodrome et les types de pêches autorisées sont la pêche au coup et à l'anglaise (minimum 8 anneaux) et la pêche à la plombée est interdite. Une seule canne est autorisée. Les carpes et les carassins doivent être -obligatoirement remis à l'eau. L'épuisette et le tapis de réception sont obligatoires. L'amorçage aux farines et bourriche sont interdits. Les hameçons doivent être sans ardillon.

Informations

Je tiens à vous communiquer les relations nouées avec les polices municipales des communes de nos secteurs de pêche. (12 Communes)

Afin d'avoir une sécurité sur nos étangs, la police municipale a fait des formations à la fédération et est prête à intervenir sur nos étangs pour la surveillance et lors de nos contrôles.

Il ne faut pas hésiter à nous appeler ou à appeler la police municipale pour toutes choses suspectes.

Activités principales 2020 :

- 10 concours
- 5 Challenges
- 6 sorties mouche.
- initiation à la pêche pour les enfants
- animation truite décathlon
- 30 ans du val d'europe
- animation pêche à Bussy
- forum associatif Bussy
- fête du sport val d'Europe
- suivi écologique des plans d'eau
- Journée des délégués à la fédération 77
- Représentation de votre AAPPMA aux vœux des différentes collectivités
- AG Fédérales
- Notre assemblée générale
- Une Pêche de sauvegarde
- 10 Nettoyages et deux faucardages des bassins Appolonia à Bailly Romainvilliers
- suivi relationnel permanent sur le forum et compte face book, mises à jour du site internet.

REMERCIEMENTS :

Le président, LE GUYADER, remercie vivement les personnes présentes pour leur implication. Il remercie également tous les membres du nouveau bureau pour leur soutien et leur engagement ainsi que tous les responsables des différentes sections.

Enfin il présente tous ses remerciements aux pêcheurs qui aident le bureau de l'AAPPMA lors des différentes manifestations.

Après le tirage de la tombola, le président invite l'assemblée à partager un apéritif.